

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

QU'une demande en dérogation mineure a été présentée par Yohann Poitras, pour le 55 rue Raymond-Lavoie, lot 4 440 528, L'Ange-Gardien et que cette demande en dérogation mineure consiste à réputé conforme l'implantation d'une remise avec une marge de recul arrière et latérale inférieure à celles prescrites par le règlement de zonage;

QUE cette demande soit prise en considération par le comité consultatif d'urbanisme en vertu du règlement sur les dérogations mineures ;

QUE cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine session du Conseil, qui se tiendra lundi le 2 décembre 2019 à 20h, à la salle la Mairie ;

QU'à cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 19^{ième} jour de novembre deux mille dix-neuf.

Lise Drouin, g.m.a.
Directrice générale